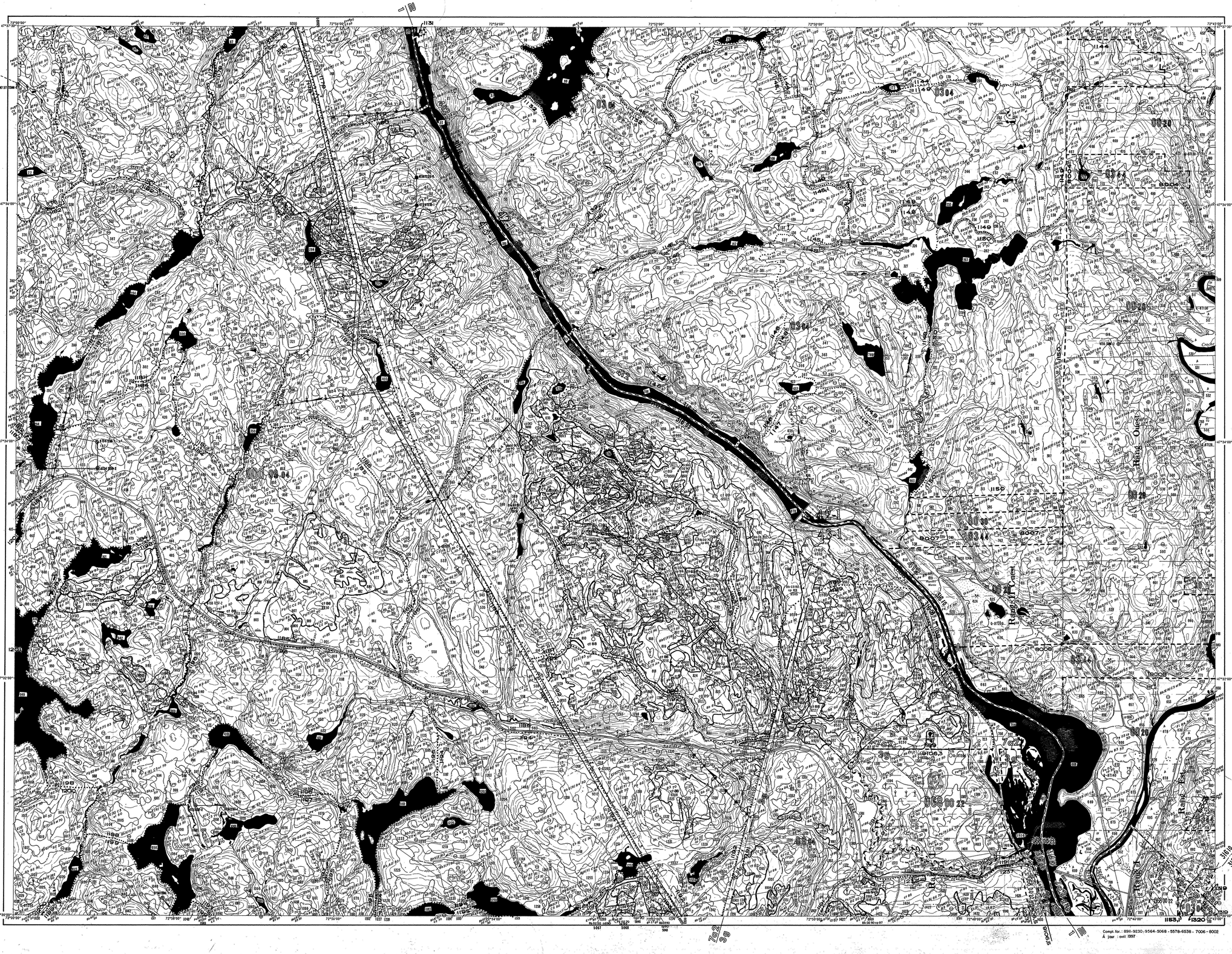

Compt. for. : 891-9230-9564-5068-5578-6538-7006-8002
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire: pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cja
Coupe de dégagement de dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de dégagement ..... cd
Brûlage partiel (brûlage au 0 pied) ..... brp
Brûlage dirigé ..... bdi
Plantation en résineux ..... pn
Plantation de feuillus ..... pf
Ensemencement ..... ens
Ensemencement ..... ens
Éclaircie commerciale ..... ec
Récolte dans les lisières boisées (détérioré lisières) ..... ecd

N.B. Ces interventions n'impliquent des perturbations et ses origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — 1 sapin et/ou épinette blanche
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 thuya (cèdre)
— — 7 mélèze
— — 8 sapinette (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 mélèze
— — 3 peuplier
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 pin gris
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 mélèze
— — 5 peuplier
— — 6 pruche
— — 7 pin gris
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge) (le pin blanc occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 2 mélèze
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin gris
— — 5 peuplier
— — 6 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 peuplier
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin gris
— — 5 peuplier
— — 6 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec bouleaux
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Chênaie avec épinette noire ou rouge
Érablière résineuse
Érablière à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
Bouleaux à bouleaux jaunes
Peuplier
Frênaie rouge
Érablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau blanc
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de bouleau d'ornement

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Marécage

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 10-50 % ⊗ 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Feu
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT FERMÉE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30(ans)	70-70 (ans)
30 "	21-40 "	80-30 "	80-80 "
50 "	41-60 "	90-30 "	90-80 "
70 "	61-80 "	100-30 "	100-80 "
90 "	81-100 "	120-30 "	120-80 "
120 "	101 et plus	100-70 "	70-120 "

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Jeune (jaune indépendant): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 cm
Vieilleux indépendant: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre plus de 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 % et plus	T
Superficie accessible de pied		s

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S1E3 C3 s2 50+ G — classe de densité, densité, classe de pente, classe d'âge, perturbation, origine, groupement de hauteur, classe de densité, sous-group. d'essences, groupement d'essences, type de couvert

F C3 c4 G 10 1 — classe de pente, classe d'âge, origine, groupe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: R.L.A.S., M.Q. REG. & ASS.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	10m 1	2	17m 3	13m 4	7m 5	1m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 30%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4
Unité de gestion: 42-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1*
Mode de tenuré ou de gestion: 000*
Bloc d'aménagement: 00*
Concessionnaire ou autres: 20*
Bassin hydrographique: 3160*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 4012
Municipalité: 32740*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 8007*
Région écologique: 3g
Municipalité régionale de comté: 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1967
Année de publication: 1988
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/5/85, 1/11/87
Déclinaison magnétique: 17° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-14 S.E.	31-P-15 S.O.	31-P-16 S.E.	31-P-16 S.O.
31-P-11 N.E. / S.E.	31-P-10 N.O. / S.O.	31-P-9 N.E. / S.O.	31-P-9 S.E.
31-P-6 N.E.	31-P-7 N.O.	31-P-8 N.E.	31-P-8 S.O.

31 P/10 S.O.